



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 136 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles celle-ci a prié le Secrétaire général de l'informer régulièrement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (le dernier portant la cote A/71/159).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats favorise la conclusion de partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de l'accomplissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il supervise les activités des entités ci-après :

Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. À la fin de 2016, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies s'élevait à environ 1,4 milliard de dollars. De ce montant, on estime que 0,45 milliard de dollars (environ 31 %) sont issus des fonds versés par Ted Turner et que 0,99 milliard de dollars (environ 69 %) proviennent de partenaires de financement. Le nombre total des projets et programmes de l'Organisation des Nations Unies ayant reçu l'appui de la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI était de 618 à la fin de 2016. Au total, 48 entités du système des Nations Unies assurent – ou ont assuré – la mise en œuvre de ces projets dans 127 pays.

* A/72/150.



Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé par le Secrétaire général en juillet 2005 afin de contribuer à la démocratisation partout dans le monde. Il s'emploie à accroître le rôle de la société civile, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté quelque 166 millions de dollars au financement de près de 700 projets dans plus de 130 pays, dont les objectifs allaient du renforcement des compétences de la société civile en matière d'encadrement à la promotion de la participation des femmes et des jeunes, ou qui visaient à permettre à la société civile de faire entendre sa voix dans les médias.

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats fournit également des services de conseil en matière de partenariats et de sensibilisation en réponse aux demandes émanant du système des Nations Unies, de gouvernements et d'acteurs non étatiques pour guider et faciliter les initiatives de partenariat à l'appui des objectifs de développement durable et conseiller les intéressés en la matière.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4
A. La santé à l'échelle mondiale	5
B. Les femmes, les filles et la population	7
C. Énergie et climat	9
D. Sensibilisation, communication et autres questions liées au développement	10
II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	16
A. Dixième cycle de financement	16
B. Donateurs	17
C. Évaluation	17
D. Gouvernance	17
E. Onzième cycle de financement	17
F. La démocratie en action	18
III. Service de conseil et de promotion des partenariats	19
IV. Conclusions	21
Annexes	
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets	22
II. Projets approuvés par la Fondation des Nations Unies en 2016 et au cours des années précédentes, ventilés par domaine d'activité	24
III. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenaires internationaux en 2016	25
IV. Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 27 mars 2017	26
V. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2016	28

I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

1. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) est un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies à l'appui de projets à fort impact exécutés dans le monde entier par les organismes des Nations Unies. Ses activités sont supervisées par son conseil consultatif, lequel est présidé par le Vice-Secrétaire général.

2. L'entrepreneur et philanthrope Ted Turner a créé la Fondation pour les Nations Unies, dotée du statut d'organisme d'utilité publique aux États-Unis d'Amérique, afin de mettre un don sans précédent de 1 milliard de dollars au service des causes des Nations Unies et des activités de l'Organisation.

3. Au 31 décembre 2016, le montant cumulé des sommes dont le versement avait été approuvé par la Fondation pour les Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de projets sous l'égide du FNUPI atteignait quelque 1,4 milliard de dollars, dont 0,45 milliard (environ 31 %) provenaient de la contribution de M. Turner et 0,96 milliard (environ 69 %) d'autres partenaires au titre du cofinancement. Depuis la création de la Fondation, 618 projets ont été exécutés ou sont en cours de mise en œuvre par 48 entités des Nations Unies dans 127 pays. Au cours de l'année 2016, le montant total des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies s'est élevé à 28,5 millions de dollars, dont la plus grande partie (22,8 millions) était consacrée à des projets sanitaires à l'échelle mondiale. Le présent rapport met en évidence la diversité des projets et initiatives soutenus par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI.

4. L'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, adopté en 1998, a été révisé à deux reprises – la première fois en 2007, puis en 2014, date à laquelle le renouvellement du partenariat pour 10 ans a été scellé par un nouvel accord revu et révisé, comme indiqué précédemment (voir A/70/202). Le Comité mixte de coordination créé en vertu du nouvel accord est devenu la principale instance chargée d'assurer une communication et une coordination étroites et opportunes entre l'Organisation et la Fondation. Le Comité mixte se réunit normalement deux fois par an, comme il l'a fait en 2016.

Soutien aux partenariats, campagnes et initiatives innovants

5. La Fondation pour les Nations Unies collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des partenariats, campagnes et initiatives innovants aux fins des priorités de l'Organisation, y compris la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'accélération de l'action relative au climat. Le présent rapport est structuré en fonction des priorités que la Fondation a arrêtées depuis longtemps pour ses programmes. En prévision de la transition vers la mise en œuvre du Programme 2030 et du changement d'équipe à la tête de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil d'administration de la Fondation a approuvé, en novembre 2016, une stratégie axée sur cinq nouvelles priorités globales qui sous-tendent l'objectif général de la Fondation, à savoir : investir dans l'équipe dirigeante de l'ONU; accélérer l'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et l'action relative aux changements climatiques; mobiliser divers groupes aux fins du changement; renforcer le soutien des États-Unis à l'ONU; cultiver une réflexion et des idées nouvelles au service de l'appui à l'ONU.

6. Sur la base de ces priorités, la Fondation pour les Nations Unies emploie les outils ci-après pour appuyer l'ONU :

a) **Acheminement de ressources** : La Fondation continue d'œuvrer au côté de nombreuses parties prenantes afin de mobiliser des ressources à l'intention du système des Nations Unies et de les acheminer par l'intermédiaire du FNUPI;

b) **Mobilisation des parties prenantes** : La Fondation collabore avec de nombreuses entités de l'ONU afin d'obtenir que les parties prenantes se réunissent et dialoguent à propos de tout un ensemble de questions, notamment, en 2016, en amont de manifestations aussi importantes que le Sommet mondial sur l'action humanitaire ou le Forum politique de haut niveau pour le développement durable;

c) **Communication** : La Fondation utilise un ensemble diversifié d'outils de communication afin d'informer le public pour qu'il apporte son soutien aux activités de l'ONU, mais aussi de donner une plus grande visibilité aux objectifs prioritaires de l'Organisation. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec le personnel du Département de l'information et d'autres collègues spécialistes de la communication dans le système des Nations Unies;

d) **Défense des causes pour lesquelles œuvre l'ONU** : La Fondation pour les Nations Unies défend les travaux de l'ONU à l'échelle mondiale ainsi qu'à travers des initiatives de sensibilisation basées aux États-Unis visant à gagner l'adhésion des citoyens. Elle contribue à instaurer une compréhension universelle de la mission de l'ONU et s'emploie à obtenir le soutien résolu et continu du Gouvernement des États-Unis à l'égard de l'Organisation;

e) **Collaboration** : La Fondation est devenue une base institutionnelle pour divers types de partenariats multipartites à l'appui des priorités de portée mondiale définies par l'Organisation en matière de développement, y compris le Partenariat mondial pour les données du développement durable, Family Planning 2020, l'Alliance mondiale pour des cuisinières propres, Data2X et Digital Impact Alliance.

A. La santé à l'échelle mondiale

7. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies a étroitement collaboré avec le FNUPI, le Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'autres entités des Nations Unies, en vue de faire avancer plusieurs priorités sanitaires essentielles à l'échelle mondiale, y compris l'élimination des maladies évitables comme la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et le paludisme. Elle a aussi mené des campagnes visant à promouvoir la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents.

Rougeole et rubéole

8. L'Initiative rougeole et rubéole est un partenariat mondial lancé en 2001, qui vise à réduire le nombre de décès liés à la rougeole et à limiter la prévalence du syndrome de rubéole congénitale chez les nouveau-nés. Cette initiative est menée conjointement par l'OMS, l'UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et la Fondation pour les Nations Unies. L'Initiative a pour objectif de faire avancer la mise en œuvre du Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 en aidant les

pays concernés à étendre leur couverture vaccinale pour la rougeole, la rubéole et d'autres maladies évitables. Elle permet également de financer, planifier et mettre en œuvre des campagnes complémentaires de qualité et d'en assurer le suivi, de recueillir des éléments d'information relatifs aux épidémies et de fournir un appui technique et financier aux mesures de surveillance des maladies et aux interventions en cas d'épidémie.

9. En 2016, l'Initiative a entrepris un examen à mi-parcours de l'exécution de son plan stratégique afin de mieux cibler sa stratégie à l'avenir. À l'issue de l'examen, il a été conclu que des progrès importants avaient été accomplis depuis 2001 vers l'élimination de la rougeole et de la rubéole mais qu'un conflit de priorités et l'insuffisance des ressources qui en découlait empêchaient la réalisation de progrès plus poussés. Ainsi, il a été recommandé de renforcer la collaboration avec l'Alliance GAVI et d'axer davantage l'action sur l'amélioration des systèmes d'immunisation (ce qui supposerait de reformuler les objectifs concernant l'élimination de la rougeole et la rubéole) afin de garantir le maintien des avancées enregistrées dans le contrôle des deux maladies.

10. Dans le cadre de l'Initiative, la Fondation pour les Nations Unies se charge des campagnes de sensibilisation et de la mobilisation de ressources et remplit également la fonction de responsable fiduciaire. Ainsi, par l'intermédiaire de sa campagne Shot@Life, elle encourage les acteurs de la société civile, les décideurs et les partenaires à réduire le nombre de décès infantiles liés à des maladies à prévention vaccinale en appuyant l'action de l'UNICEF et de l'OMS. Aux États-Unis, elle s'appuie sur la campagne Shot@Life pour former le public à l'utilité des vaccins, lui donner les moyens de les promouvoir et de faire pression sur les autorités pour qu'elles contribuent aux financements bilatéraux aux fins de la lutte contre la rougeole et la rubéole. En 2016, la Fondation a versé plus de 21 millions de dollars à l'UNICEF et à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui des activités menées dans le monde entier au titre de l'Initiative rougeole et rubéole.

11. En 2016, la Fondation a poursuivi avec la grande chaîne américaine de pharmacies Walgreens un partenariat entrepris depuis plusieurs années dans le cadre de Shot@Life visant à sensibiliser le public et appuyer la vaccination des enfants dans les pays en développement, au moyen d'une campagne. De septembre 2016 à août 2017, pour chaque vaccin administré aux États-Unis dans une pharmacie Walgreens ou Duane Reade, un montant équivalant au prix d'un vaccin est versé à la Fondation pour les Nations Unies pour sa campagne Shot@Life. Avec l'aide des clients de Walgreens, la campagne a permis de fournir plus de 15 millions de vaccins contre la poliomyélite et la rougeole depuis la création du programme en 2012.

Poliomyélite

12. La Fondation pour les Nations Unies appuie depuis longtemps l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, qui est un partenariat public-privé dirigé par cinq membres principaux, à savoir les Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis, Rotary International, l'UNICEF, l'OMS et la Fondation Bill et Melinda Gates. Depuis son lancement en 1988, l'Initiative a permis de vacciner plus de 2,5 milliards d'enfants dans le monde et de collecter 10 milliards de dollars en vue de l'éradication totale de la poliomyélite. La Fondation soutient l'Initiative par des activités de sensibilisation, de communication et d'information, menées à l'échelle mondiale ou ciblées sur les États-Unis, et par l'octroi de subventions à des partenaires de l'ONU.

13. Le travail de la Fondation concernant la poliomyélite repose sur la stratégie et le plan de travail annuels de l'équipe de sensibilisation et de communication de

l'Initiative. Comme dans le cas de l'Initiative rougeole et rubéole mentionnée plus haut, la Fondation s'appuie sur la campagne Shot@Life pour informer la population des États-Unis, tisser des liens entre ses composantes et leur donner les moyens de promouvoir les vaccins et la participation du pays aux financements bilatéraux des initiatives de lutte contre la poliomyélite.

14. En 2016, une subvention de 761 013 dollars a été versée par la Fondation à l'UNICEF (par l'intermédiaire du FNUPI) pour qu'elle soutienne des initiatives d'éradication de la poliomyélite dans la région du lac Tchad. Un montant de 203 773 dollars a été versé par le FNUPI à l'UNICEF en complément d'une subvention fournie en 2015 afin de lui permettre d'acheter et distribuer environ 4 516 148 millions de doses de vaccin contre la poliomyélite par voie orale pour des enfants de moins de 5 ans en Afghanistan. Ces deux subventions, qui s'inscrivaient dans le cadre plus vaste du Plan stratégique pour l'éradication de la poliomyélite et la phase finale 2013-2018, ont aussi été financées par les fonds collectés dans le cadre de la campagne Shot@Life.

Paludisme

15. Depuis 2004, la Fondation pour les Nations Unies a collaboré avec l'ONU et d'autres partenaires pour faciliter la distribution de moustiquaires et lutter ainsi contre la propagation du paludisme. Pendant plus de dix ans, elle a œuvré à cette fin au moyen de l'initiative « Nothing But Nets », une campagne mondiale visant à sensibiliser le public et à lutter contre le paludisme par la distribution de moustiquaires et d'autres interventions relatives à la maladie. L'initiative permet à des particuliers du monde entier de participer à la lutte contre le paludisme en achetant et en envoyant des moustiquaires aux communautés touchées par la maladie, mais aussi en militant auprès des décideurs pour qu'ils accroissent les investissements des États-Unis en faveur de la lutte contre le paludisme.

16. La campagne est essentiellement un partenariat avec l'UNICEF, l'OMS et le HCR pour l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticide et leur distribution dans les pays africains touchés par le paludisme. Les distributions de moustiquaires s'inscrivent généralement dans le cadre d'actions de santé publique de plus grande envergure coordonnées dans un pays particulier par le ministère chargé de la santé, l'ONU et d'autres organisations locales et internationales.

17. En 2016, la Fondation pour les Nations Unies a versé à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, un montant de 352 994 dollars pour qu'il exécute un projet de prévention du paludisme en République centrafricaine et un montant de 230 000 dollars pour un projet de même nature au Soudan du Sud. Les projets ont contribué à appuyer l'exécution du programme national de lutte contre le paludisme en assurant la fourniture de 360 000 et 85 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide à des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.

18. Par l'intermédiaire du FNUPI, la Fondation a également fourni une subvention de 336 420 dollars au HCR pour son projet de mesures d'urgence pour la prévention du paludisme ciblant les populations de réfugiés au Burkina Faso, au Burundi, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Tchad. La subvention a été assortie d'un don en nature de 475 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide et permis au HCR d'aider 950 000 bénéficiaires, tout en éduquant et sensibilisant les populations à la prévention du paludisme.

B. Les femmes, les filles et la population

19. Tout au long de son existence, la Fondation pour les Nations Unies a collaboré avec plusieurs partenaires de l'ONU, notamment le FNUAP, ONU-Femmes, l'UNICEF et le HCR, pour promouvoir l'égalité des sexes, l'amélioration des soins de santé maternelle, la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, y compris la planification familiale, la défense des droits des adolescentes et l'élimination de la violence sexiste. Toutes ces questions sont désormais au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Campagne Girl Up

20. Au mois de septembre 2010, en réponse aux organismes des Nations Unies et autres acteurs qui réclamaient une intensification des activités axées sur les besoins et les droits des adolescentes, la Fondation pour les Nations Unies a lancé « Girl Up », une campagne novatrice de sensibilisation et de collecte de fonds encourageant les adolescentes – aux États-Unis et ailleurs dans le monde – à contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'autres adolescentes. La campagne a permis la création, dans 90 pays, de plus de 1 425 clubs « Girl Up », dont les membres se familiarisent avec les problèmes rencontrés par les adolescentes et agissent pour y remédier.

21. En 2016, avec l'aide de partenaires de la campagne et au moyen d'une levée de fonds, la Fondation pour les Nations Unies a accordé une subvention de 250 000 millions de dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin de continuer d'appuyer l'initiative « Action for Adolescent Girls » en Inde. L'initiative vise à protéger les droits des adolescentes, en particulier en retardant l'âge auquel elles se marient ou tombent enceinte, en aidant les filles les plus marginalisées à gagner en autonomie et en améliorant leur statut dans les groupes sociaux où elles évoluent. Le programme utilise des données factuelles pour renforcer les moyens dont disposent les filles pour se protéger (aux niveaux sanitaire, social et économique), en particulier dans les groupes les plus marginalisés.

22. La Fondation a également contribué – à hauteur de 200 000 dollars – au financement d'un programme de rattrapage scolaire au Guatemala visant à promouvoir les droits et l'autonomie des adolescentes autochtones et à les doter des compétences voulues pour participer activement à la prise de décisions dans des domaines qui les concernent. Le FNUAP et le Conseil de population comptent parmi les partenaires d'exécution de cette initiative.

23. En outre, dans le cadre de sa campagne « Girl Up », la Fondation a fourni, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 500 000 dollars au programme conjoint visant à accélérer l'action de défense des droits des adolescentes au Libéria. L'UNICEF, l'OMS, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et ONU-Femmes ont conjointement exécuté ce projet dans le but de doter les filles les plus vulnérables et exposées aux plus grands risques de compétences pour la vie courante et pour assurer leur subsistance, en améliorant les services de santé à leur intention, réduisant la prévalence des pratiques traditionnelles nuisibles et de la violence contre les filles et favorisant des conditions sociales propices au bien-être des adolescents et des enfants.

24. Dans le cadre de la campagne « Girl Up », la Fondation a également fourni au HCR une subvention de 500 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui du programme axé sur les adolescentes, « Educate a Child », en Éthiopie et en Ouganda. En tant qu'organisme mondial de protection des réfugiés, le HCR est chargé de veiller à ce que les enfants réfugiés aient accès à une éducation de qualité

dans leurs pays d'asile. Entre autres activités, la subvention a servi à la construction et à l'équipement de salles de classe supplémentaires, ainsi qu'au recrutement et à la formation de nouveaux enseignants. Depuis 2012, le programme « Educate a Child » a permis à plus de 266 000 enfants réfugiés d'aller à l'école primaire dans 12 pays, par l'intermédiaire du HCR et de ses partenaires.

25. La campagne « Girl Up » a également permis au HCR de recevoir de la Fondation, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 100 000 dollars à l'appui d'un projet relevant de sa stratégie d'éducation et visant à améliorer l'éducation des filles somaliennes réfugiées dans les trois camps de réfugiés de Jijiga en Éthiopie. Prévu pour une période d'un an, le projet a commencé en novembre 2016. Il vise à améliorer les conditions d'éducation des filles dans le primaire et le secondaire par le renforcement des clubs de filles (méthode établie consistant à offrir aux filles des espaces d'accueil sûrs qui leur sont réservés) et l'autonomisation des filles afin qu'elles puissent avoir une influence de taille sur la gestion de certains groupes sociaux.

Family Planning 2020

26. Family Planning 2020 est un partenariat mondial coprésidé par le FNUAP et basé à la Fondation pour les Nations Unies, dont l'objectif est de faire intervenir les pouvoirs publics, la société civile, des organisations multilatérales, le secteur privé, les milieux de la recherche et du développement afin de donner accès aux contraceptifs à 120 millions de femmes et filles supplémentaires d'ici à 2020. Le partenariat a pris son origine au Sommet de Londres sur la planification de la famille, tenu en 2012, à l'occasion duquel plus de 20 gouvernements se sont engagés à éliminer les obstacles institutionnels, financiers, logistiques et socioculturels qui empêchent les femmes d'avoir accès à l'information, aux services et aux produits dans le domaine de la contraception. Depuis sa création, le partenariat a obtenu plus de 90 promesses formelles de financement.

27. Le partenariat repose sur le principe fondamental selon lequel toutes les femmes, où qu'elles vivent, devraient avoir accès aux moyens de contraception, ceux-ci pouvant leur sauver la vie. Il doit être ouvert à tous et axé sur les résultats et faire intervenir des parties prenantes et experts variés, afin d'accélérer la prise de mesures et d'éliminer les principaux obstacles, à l'échelle mondiale ou nationale, à la réalisation des objectifs visés. La Fondation pour les Nations Unies assure les fonctions de secrétariat du partenariat, qui est coprésidé par le FNUAP et la Fondation Bill et Melinda Gates.

28. La réalisation des objectifs du partenariat est indispensable pour rendre universels d'ici à 2030 l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de procréation et l'exercice des droits en la matière, comme prévu dans les objectifs de développement durable 3 et 5. Le partenariat s'inspire de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) du Secrétaire général et l'appuie.

29. En 2016, la Fondation pour les Nations Unies a accordé une subvention de 200 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin qu'il exécute un projet visant à renforcer les capacités de dispenser des services de planification familiale de qualité, améliorer l'accès à de tels services et appuyer la distribution de préservatifs masculins au Népal, en particulier dans les groupes les plus vulnérables et difficiles à atteindre qui ont été touchés par le tremblement de terre de 2015 et ses conséquences. La Fondation pour les Nations Unies a également accordé une subvention de 120 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin qu'il appuie un projet visant à améliorer l'accès des jeunes travailleurs migrants

célibataires vivant dans les zones industrielles du Viet Nam aux moyens de contraception modernes et à accroître leur utilisation.

C. Énergie et climat

30. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies œuvre de concert avec l'ONU à la réalisation d'un monde où l'énergie soit plus sûre, moins polluante, accessible au plus grand nombre et ne perturbe pas le climat. Dans cette optique, la Fondation s'est efforcée de promouvoir diverses mesures de portée mondiale axées sur le climat et l'énergie, notamment l'initiative Énergie durable pour tous, lancée en 2011 par le Secrétaire général, ainsi qu'une organisation internationale à but non lucratif œuvrant à cette fin. En 2016, elle a continué d'apporter son appui à l'initiative et, plus largement au programme d'accès à l'énergie, par l'intermédiaire de trois autres initiatives :

a) **Energy for Women's and Children's Health.** Dans le cadre de ce projet, la Fondation collabore avec l'ONU et ses partenaires pour améliorer l'approvisionnement des établissements sanitaires en énergie dans les pays en développement afin d'accroître la disponibilité et la qualité des services de santé, en particulier pour les femmes et les enfants. Lancée en 2013 en partenariat avec l'OMS et ONU-Femmes, cette initiative vise à : mieux faire comprendre l'importance de l'électrification des établissements sanitaires au regard des objectifs de développement durable; renforcer les conditions permettant d'électrifier les établissements sanitaires; favoriser les solutions novatrices d'approvisionnement énergétique pour les infrastructures sanitaires. Dans ce contexte, la Fondation pour les Nations Unies, avec le soutien financier du Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, œuvre à implanter des installations d'énergie solaire dans les centres de soins en zone rurale au Ghana et en Ouganda. Dans ce cadre, moyennant une subvention de 500 000 dollars versée par l'intermédiaire du FNUPI, elle a chargé l'OMS d'évaluer l'impact des activités d'électrification des infrastructures sanitaires qu'elle a appuyées, en particulier l'impact de ces interventions sur la performance des services de santé;

b) **Réseau de praticiens dans le domaine de l'accès à l'énergie.** Créé en 2011, le Réseau est une plateforme conçue par la Fondation pour les Nations Unies pour appuyer l'essor du secteur de la production décentralisée d'énergie à l'échelle mondiale et contribuer ainsi de façon significative à la réalisation de l'accès universel à l'énergie. Il constitue un espace d'étude des défis et des possibilités existants dans le secteur de l'accès à l'énergie décentralisée et une plateforme de coordination pour les praticiens du secteur, l'ONU et l'initiative Énergie durable pour tous. En 2016, le Réseau a collaboré avec l'initiative Énergie durable pour tous à la conception de la cinquième enquête annuelle sur les flux de financement dans le secteur de l'énergie décentralisée. Ayant également pour objectif de faciliter l'accès à l'énergie durable dans le cadre d'interventions humanitaires ou dans les situations de conflit où les approches commerciales ne sont pas applicables, le Réseau fait partie du Comité directeur du Groupe de travail humanitaire pour un accès sûr au carburant et à l'énergie, créé par le HCR;

c) **Partenariat pour les miniréseaux de distribution d'énergie propre.** La Fondation pour les Nations Unies appuie la direction d'un partenariat pour les miniréseaux de distribution d'énergie propre auquel participent plus de 300 organismes des Nations Unies [comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)], des secteurs privé et public et de la société civile. Ce partenariat tire parti de la dimension internationale de l'initiative Énergie durable

pour tous afin de faciliter, développer et promouvoir les projets existants ou futurs dans le domaine des miniréseaux, en vue d'accélérer la mise en place de tels réseaux et d'accroître leur incidence sur la transformation des marchés.

D. Sensibilisation, communication et autres questions liées au développement

31. Outre l'appui financier qu'elle fournit aux programmes dans les domaines de l'action sanitaire à l'échelle mondiale, des femmes et des filles et du climat et de l'énergie, la Fondation pour les Nations Unies a également dirigé l'octroi de subventions et des activités de communication, sensibilisation et collaboration à l'appui de l'ONU. En 2016, ces activités ont notamment permis d'obtenir des ressources pour des entités des Nations Unies par l'intermédiaire de responsables fiduciaires ciblés, de renforcer les capacités de l'ONU, de créer des plateformes et outils de sensibilisation ou de participer à des initiatives de ce type afin d'appuyer une solide stratégie de communication mondiale aux fins du Programme 2030 et de favoriser les principaux moteurs de mise en œuvre du Programme, comme les données, en offrant une base à certaines initiatives multipartites. On trouvera ci-après plusieurs exemples d'activités menées, dont celles qui ont permis l'obtention de financements pour l'ONU, par l'intermédiaire du FNUPI.

Responsables fiduciaires de l'ONU

32. De nombreux organismes, fonds et programmes des Nations Unies n'étant pas dotés d'organisations à but non lucratif exemptées d'impôt au titre du paragraphe c) 3) de l'article 501 du Code fiscal des États-Unis (Internal Revenue Code), les sociétés américaines, les sociétés ayant des filiales américaines ou les citoyens américains sont peu enclins à leur verser des contributions car ils ne peuvent pas les déduire de leurs impôts. Grâce à son statut d'organisme public à but non lucratif au regard de la législation américaine, la Fondation pour les Nations Unies est bien placée pour aider l'ONU à cet égard, en faisant office d'agent financier en mesure de recevoir et verser ce type de contributions, par l'intermédiaire du FNUPI. Au fil des ans, un certain nombre d'entités des Nations Unies ont demandé à la Fondation de leur prêter assistance en sa qualité d'agent fiduciaire ou financier en recevant et versant des contributions d'entreprises ou de particuliers à l'appui de leurs campagnes ou programmes.

33. En 2016, la Fondation pour les Nations Unies a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, un total de 153 190 dollars à quatre entités des Nations Unies au moyen d'instruments fiduciaires, soit : 17 199 dollars au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies en faveur des victimes de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC); 19 632 dollars au titre des contributions volontaires au Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA); 57 859 dollars au Partenariat mondial Halte à la tuberculose, géré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; 58 500 dollars au Service de la lutte antimines de l'ONU pour qu'il protège les civils contre les menaces liées aux armes et explosifs illégaux à Kitshanga, dans la province du Nord-Kivu à l'est de la République démocratique du Congo.

Renforcement des capacités de l'ONU

Appui au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Équipe de soutien sur les changements climatiques

34. L'année 2016 a été une année charnière pendant laquelle s'est décidé le rythme de la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Pendant cette période, la Fondation pour les Nations Unies a acheminé, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 700 000 dollars versée par la Fondation Bill et Melinda Gates au Cabinet du Secrétaire général afin d'appuyer le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif de la subvention était de renforcer les capacités du Conseiller spécial et de son équipe à dialoguer avec les pouvoirs publics nationaux et mener des campagnes de sensibilisation à l'échelle mondiale pour assurer la meilleure diffusion et accessibilité possibles des informations sur le Programme 2030, en faisant intervenir la société civile, le milieu des affaires, le secteur des communications, les médias sociaux, les milieux universitaires et les organismes internationaux.

35. La Fondation pour les Nations Unies a acheminé, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention supplémentaire de 93 000 dollars versée par la Fondation de la famille Lear au Cabinet du Secrétaire général afin d'aider l'Équipe de soutien sur les changements climatiques à accélérer la ratification et l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.

Appui à la transition

36. En 2016, la Fondation a appuyé l'équipe de transition que le Secrétaire général élu a créée pour l'aider à se préparer à sa prise de fonctions le 1^{er} janvier 2017.

Appui aux centres d'information des Nations Unies

37. En 2016, la Fondation a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 100 000 dollars au Département de l'information afin de renforcer la capacité des centres d'information des Nations Unies à promouvoir les objectifs de développement durable. Cet appui a comporté : un atelier tenu à New York sur la communication relative aux objectifs de développement durable; une session de formation, tenue au Sénégal, sur la communication harmonisée à l'intention du personnel francophone; des activités ciblées d'appui à différents centres d'information.

Plateforme de philanthropie pour les objectifs de développement durable

38. Créée en 2014, la Plateforme de philanthropie pour les objectifs de développement durable est une initiative mondiale qui met en rapport les organisations philanthropiques avec les sources de connaissances et les réseaux dans le but de renforcer la collaboration, mobiliser des ressources et faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. Elle sert à faciliter la mise en rapport entre les organisations philanthropiques et les principaux acteurs, processus et politiques concernant la réalisation des objectifs dans le cadre de la planification nationale du développement. Elle est gérée par le PNUD et les organisations Rockefeller Philanthropy Advisors et Foundation Center.

39. La Fondation pour les Nations Unies a versé au PNUD une subvention de 49 680 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, pour appuyer la coordination mondiale des activités relatives à la Plateforme gérée par le PNUD, notamment

l'ouverture de la Plateforme à cinq nouveaux pays (Chine, Inde et trois pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord) et l'élaboration de feuilles de route pour le déploiement intégral de solutions de développement durable.

Initiative Global Pulse

40. Le Secrétaire général de l'ONU a lancé l'initiative Global Pulse en 2009 pour aider les organismes des Nations Unies à tirer parti des mégadonnées et de l'intelligence artificielle à l'appui de l'action humanitaire et du développement. Il s'agit d'une initiative interorganisations conçue pour renforcer la capacité des pouvoirs publics à mesurer l'efficacité du développement et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ». Global Pulse fait intervenir des institutions des Nations Unies, des pouvoirs publics, le milieu universitaire et le secteur privé dans l'objectif d'élaborer et généraliser des pratiques permettant d'utiliser en temps réel les données numériques aux fins de l'action humanitaire et du développement.

41. En 2016, avec l'appui financier de Vodafone Americas Foundation, la Fondation pour les Nations Unies a octroyé à Global Pulse une subvention de 93 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, dans le but de faire connaître et comprendre à l'échelle mondiale la valeur des données sur téléphone portable au regard du développement et de stimuler l'investissement et l'activité dans l'industrie des télécommunications. Dans le cadre de l'initiative Global Pulse, des études primaires et secondaires ont été menées sur le paysage des données mobiles et le rapport intitulé *State of Mobile Data for Social Good* a été publié en 2017.

Programme « Instant Network Schools »

42. Avec l'appui financier de Vodafone Americas Foundation, la Fondation pour les Nations Unies a également octroyé au HCR une subvention de 606 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui du programme « Instant Network Schools » qui consiste à assurer l'éducation des enfants dans les camps de réfugiés au moyen de l'accès à Internet et aux technologies. Le HCR estime que seulement 76 % des enfants déplacés ont accès à l'enseignement primaire et que seulement un peu plus d'un quart d'entre eux sont inscrits à l'école secondaire, des millions d'enfants n'ayant donc pas appris à lire, écrire et compter, même de façon rudimentaire. L'accès à la technologie et à Internet est donc crucial pour renforcer les programmes d'éducation dans les camps de réfugiés et améliorer les résultats de l'apprentissage. Dans le cadre de ce projet, le HCR et Vodafone Americas Foundation ont collaboré à la mise en œuvre systématique du programme « Instant Networks Schools » dans le cadre du programme mondial d'éducation du HCR pour la période 2012-2016, dans le but d'en faire bénéficier plus de 66 000 enfants réfugiés d'ici à 2018.

Communications

Septième Sommet annuel pour le bien social

43. Le Sommet pour le bien social est un événement unique en son genre à l'occasion duquel des personnalités de renommée mondiale, des experts des nouveaux médias et des nouvelles technologies, des militants de terrain et d'autres parties prenantes originaires de toutes les régions du monde se réunissent pour examiner l'impact des technologies et des nouveaux médias sur le bien social. Tenu les 18 et 19 septembre autour du thème « Connecting Today. Creating Tomorrow. #2030Now » (Les connexions d'aujourd'hui créent les réalités de demain. #2030Now), le Sommet de 2016 a été organisé conjointement par le PNUD, Mashable et 92Y. Il a permis de toucher plus de 270 millions de personnes dans plus de 80 pays, grâce au mot-clef #2030NOW.

Global Moms Challenge

44. Global Moms Challenge est un projet de sensibilisation lancé en 2011 par la Fondation pour les Nations Unies afin de promouvoir la santé et le bien-être des mères et des enfants en mettant des mères basées aux États-Unis en rapport avec leurs pairs dans le monde entier, à l'appui de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants. L'initiative comprend la manifestation annuelle « Moms+Social Good » et la campagne « Global Moms Relay » menée dans les médias numériques pour amplifier le dialogue sur les difficultés rencontrées par les mères.

45. Dans le cadre de l'édition 2016 de la campagne « Global Moms Relay », la Fondation pour les Nations Unies a octroyé, avec l'appui financier de Johnson & Johnson et par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 100 000 dollars à l'UNICEF, à l'appui d'une unité de soins néonataux intensifs pour les nouveau-nés gravement malades à l'hôpital Yekatit-12 à Addis-Abeba. En plus de fournir des soins essentiels aux nouveau-nés, l'hôpital sera également le premier centre de formation pour les soins néonataux intensifs en Éthiopie.

Soixante-sixième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales

46. En 2016, la Fondation des Nations Unies a versé au Département de l'information une subvention de 25 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, pour sa soixante-sixième Conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales, qu'il a tenue du 30 mai au 1^{er} juin 2016 à Gyeongju (République de Corée) sur le thème de la formation de citoyens du monde et la réalisation collective des objectifs de développement durable. Coparrainée par le Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information et accueillie par le Gouvernement de la République de Corée, la Conférence, qui a été la première manifestation de ce genre organisée en Asie, a fourni une occasion précieuse de mobiliser la société civile à l'échelle mondiale autour des objectifs de développement durable et abouti à l'adoption du Plan d'action de Gyeongju.

Accueil d'initiatives multipartites

47. La Fondation pour les Nations Unies sert de base institutionnelle pour plusieurs initiatives multipartites indépendantes œuvrant au service des objectifs et priorités de l'ONU, notamment :

a) **Alliance mondiale pour des cuisinières propres.** L'Alliance mondiale pour des cuisinières propres est un partenariat public-privé conclu sous les auspices de la Fondation pour les Nations Unies dans le but de sauver des vies, d'améliorer les moyens de subsistance, d'autonomiser les femmes et de protéger l'environnement grâce à la création d'un marché mondial florissant proposant aux ménages des solutions de cuisson propres et efficaces. L'Alliance travaille en étroite collaboration avec l'OMS et le PNUE, entre autres entités des Nations Unies, et s'est fixé un objectif sur 10 ans consistant à favoriser l'adoption de cuisinières et de combustibles propres par 100 millions de ménages d'ici à 2020. Depuis son lancement en 2010, l'Alliance et ses partenaires ont renforcé le secteur de la cuisson propre et milité pour cette cause, ce qui a conduit à la distribution de plus de 53 millions de cuisinières et combustibles propres et efficaces. En 2016, l'Alliance a mené avec ses partenaires des campagnes fructueuses en faveur de l'inclusion d'indicateurs sur la cuisson propre et la pollution de l'air dans les foyers permettant de suivre les progrès relatifs à plusieurs objectifs de développement durable. Plus de 50 pays ont désormais inscrit la question de l'énergie utilisée pour la cuisson domestique dans leur action nationale au titre de l'Accord de Paris, ce qui illustre

l'intérêt croissant pour la cuisson propre comme moyen de contribuer à la santé et au climat;

b) **Partenariat mondial pour les données du développement durable.** En novembre 2015, la Fondation pour les Nations Unies a été sélectionnée comme institution où serait basé le secrétariat du Partenariat mondial pour les données du développement durable, qui a été créé en septembre 2015. Le Partenariat mondial est un réseau multipartite qui comprend plus de 100 membres – représentants de pouvoirs publics, d'organisations internationales, d'entreprises, de la société civile, statisticiens et spécialistes de la gestion des données. Il vise à combler d'importantes lacunes en matière de données et à veiller à ce que les données soient plus précises, accessibles plus rapidement, plus ouvertes et plus simples d'utilisation pour mesurer et concrétiser le développement durable et inclusif. Il permet de mobiliser, mettre en rapport et dynamiser les acteurs des différents secteurs concernés aux fins de l'accomplissement de ces divers objectifs dans un climat de confiance et de collaboration;

c) **Data2X.** Lancée en juillet 2012, Data2X est une plateforme de collaboration technique et de sensibilisation à laquelle contribuent des organismes des Nations Unies, des pouvoirs publics, des intervenants de la société civile et du secteur privé afin de combler les lacunes actuelles en matière de données ventilées par sexe, de promouvoir une collecte fiable à grande échelle de ce type de données et leur utilisation pour améliorer les politiques, les stratégies et la prise de décisions. La plateforme est hébergée par la Fondation pour les Nations Unies avec le soutien de la Fondation William and Flora Hewlett et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Elle se situe également à la pointe en matière de données ventilées par sexe dans le cadre du Partenariat mondial pour les données du développement durable;

d) **Digital Impact Alliance.** Digital Impact Alliance est un partenariat conclu entre l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Gouvernement suédois et la Fondation pour les Nations Unies et vise à réunir les secteurs public et privé pour instaurer une société numérique inclusive permettant à tous d'améliorer leurs moyens d'action et leurs conditions de vie grâce à la technologie.

II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

48. Créé pendant le Sommet mondial de 2005, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie est un fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies devenu opérationnel en avril 2006 avec l'appui administratif du Bureau des Nations Unies pour les partenariats et du FNUPI qui partagent des ressources à cette fin. Depuis lors, il s'est clairement positionné comme fonds d'aide aux organisations de la société civile. C'est la seule entité des Nations Unies dont le nom comporte le mot « démocratie », la seule à avoir pour objectif premier de soutenir la démocratie en renforçant le pouvoir d'action de la société civile et l'une des plus récentes du système des Nations Unies. La grande majorité des subventions sont octroyées à des projets menés par des organisations locales de la société civile dans des pays où la démocratisation est en phase de transition ou de consolidation. En soutenant la « demande » plutôt que l'« offre » en matière de démocratisation, le Fonds joue un rôle nouveau et unique, qui complète et élargit le champ plus traditionnel des activités de l'ONU (à savoir la collaboration avec les gouvernements) pour renforcer la gouvernance démocratique dans le monde entier.

49. Dans les années qui ont suivi sa création, le Fonds a vu son portefeuille de projets, le nombre de ses donateurs, l'incidence de ses activités et sa visibilité s'accroître de façon considérable. Ses projets visent à permettre à la société civile

de mieux se faire entendre, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes à la vie démocratique. Au cours de ses neuf premiers cycles de financement, le Fonds a appuyé plus de 700 projets dans plus de 130 pays, à hauteur totale de 166 millions de dollars. Les objectifs des projets allaient de l'appui aux activités menées par la société civile pour favoriser la responsabilisation et la transparence au renforcement des capacités pour une meilleure gouvernance et la consolidation de l'état de droit.

A. Dixième cycle de financement

50. L'appel à propositions de projets pour le dixième cycle de financement a été ouvert du 15 novembre au 31 décembre 2015. Le Fonds a reçu 2 663 propositions de projets de la société civile, signe que celle-ci compte toujours fortement sur l'appui du Fonds pour financer des projets qui lui permettent de faire entendre sa voix, de défendre les droits de l'homme et d'encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Les propositions émanaient d'organisations implantées dans 143 pays, en grande majorité des organisations non gouvernementales locales d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

51. Cet intérêt a contribué à l'accroissement important que connaît le Fonds depuis sa création en 2005, grâce à des initiatives visant à permettre à la société civile de mieux se faire entendre et à attirer ainsi davantage l'attention sur la « demande » plutôt que « l'offre » en matière de démocratie.

52. Dans le cadre du dixième cycle, 49 projets ont été financés pour un montant total de 10 181 000 dollars. La ventilation des projets par domaines d'activité se présente comme suit :

- a) Participation des jeunes (35 %);
- b) État de droit et droits de l'homme (14 %);
- c) Militantisme communautaire (8 %);
- d) Resserrement des relations avec les pouvoirs publics (12 %);
- e) Médias et liberté d'information (8 %);
- f) Autonomisation des femmes (21 %);
- g) Outils de connaissances (2 %).

B. Donateurs

53. Le montant cumulé des contributions reçues entre 2005 et 2016 dépasse 179 millions de dollars.

C. Évaluation

54. À la fin de l'année 2016, Transtec, société d'évaluation de réputation internationale aux services de laquelle le Fonds a recouru, avait achevé les évaluations a posteriori de plus de 200 projets. Dans leur très grande majorité, celles-ci ont été positives et ont permis au Fonds de tirer de précieux enseignements qui lui seront utiles dans le cadre de sa gestion des connaissances. Le Fonds a publié toutes ces évaluations sur son site Web, ainsi qu'en a décidé son Conseil consultatif. Il a ainsi renforcé sa position au rang des entités les plus transparentes du système

des Nations Unies. En novembre 2016, le Conseil consultatif a approuvé une stratégie révisée d'évaluation a posteriori des projets, qui a été conçue pour tirer meilleur parti des compétences locales et régionales et garantir que le Fonds tienne compte des enseignements tirés des évaluations.

D. Gouvernance

55. Les deux organes de gouvernance du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué à jouer un rôle actif et directeur en 2016. Outre les propositions de financement qu'il a présentées au Secrétaire général pour approbation, le Conseil consultatif l'a conseillé sur les grandes orientations à suivre pour l'élaboration des cadres de programmation et des directives concernant les financements. Le Groupe consultatif pour les programmes a contribué à la sélection, à l'exécution et au contrôle de la qualité des projets, en tirant parti des compétences spécialisées de ses membres, à savoir le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et ONU-Femmes. Le Fonds bénéficie également de l'appui et des conseils des coordonnateurs résidents sur le terrain pour le processus de sélection des projets et le suivi de leur exécution.

E. Onzième cycle de financement

56. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son onzième appel à propositions de projet en novembre 2016. À la date de clôture (18 décembre 2016), il avait reçu 3 002 propositions de projet. La grande majorité des propositions émanait d'organisations locales ou régionales de la société civile d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de la région arabe et d'Europe de l'Est. Selon le calendrier annuel suivi par le Fonds, l'évaluation des demandes présentées dans le cadre du onzième cycle devait être achevée pour le mois de mars 2016 et le Conseil consultatif devait recommander une présélection en mai, après quoi le Fonds devait en informer les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets retenus devaient être entrepris. La liste des projets présélectionnés devait ensuite être présentée au Secrétaire général pour approbation. Les candidats présélectionnés devaient être priés de présenter des projets de descriptif de leurs initiatives à la mi-2017, pour négociation avec le Fonds. La première échéance de versement des subventions est fixée à septembre, également selon un calendrier compétitif au regard des pratiques internationales.

F. La démocratie en action

57. Des exemples de projets financés au titre du Fonds des Nations Unies pour la démocratie sont donnés ci-dessous :

a) **Les pactes pour le développement : un outil de responsabilisation à l'intention des populations locales du Kirghizistan.** Ce projet a permis de faire participer davantage les populations kirghizes rurales au recensement des besoins locaux en matière de services. À cette fin, des pactes pour le développement ont été conclus entre des comités de citoyens volontaires et les autorités locales. Dans le cadre du projet, les pactes ont été élaborés en collaboration avec les autorités locales, de façon à garantir une participation plus nombreuse des intéressés et la transparence de la gouvernance. Trois ans après la fin du projet, les pactes pour le

développement continuent d'être utilisés dans les zones rurales et d'autres comtés du Kirghizistan ont pris des initiatives similaires;

b) « **Grassroots Gender Accountability** » en Ouganda. Ce projet a permis d'aider les conseillères de district à acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour promouvoir l'égalité auprès des décideurs. Des campagnes de sensibilisation ont contribué à améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la prestation de services, comme en atteste le fait que les collectivités locales ont prévu des crédits pour l'amélioration des services à l'intention des femmes et des filles. Deux ans après la fin du projet, le Gouvernement a annoncé que des indicateurs sur la problématique hommes-femmes seraient utilisés pour veiller à ce que tous les secteurs du pays favorisent l'égalité des sexes dans la prise de décisions et la prestation de services. Selon une évaluation indépendante, outre le fait qu'ils ont contribué au processus législatif en effectuant un examen approfondi de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans quatre projets de loi, les bénéficiaires de la subvention se sont surtout distingués par le fait qu'ils sont parvenus à introduire une nouvelle disposition contraignante selon laquelle la prise en compte de la disparité entre les sexes doit être certifiée pour tout nouveau projet de budget annuel du pays avant qu'il ne soit approuvé par le Parlement;

c) **Renforcement des capacités municipales concernant l'accès du public à l'information en El Salvador**. Le projet a eu un impact important. Il a en effet amélioré la façon dont les administrations locales appliquent la loi sur l'accès du public à l'information. Des activités de formation et de sensibilisation ont accru la visibilité de la loi, qui a de ce fait été placée au premier rang des préoccupations politiques locales. Selon une évaluation du projet, celui-ci a conduit à la création du premier diplôme du pays sur la transparence, permettant ainsi aux fonctionnaires et employés municipaux d'accroître leur connaissance de la loi sur l'accès du public à l'information. Le fait que le projet ait été financé par l'ONU a contribué à éveiller l'intérêt pour le programme et à convaincre les institutions publiques et autres acteurs concernés d'y participer.

III. Service de conseil et de promotion des partenariats

58. Un partenariat mondial revitalisé et renforcé, réunissant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, le système des Nations Unies et d'autres acteurs et mobilisant toutes les ressources disponibles, sera nécessaire si l'on veut atteindre les ambitieux objectifs du Programme 2030. Faisant fond sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement, ce nouveau programme de développement est le guide principal de la communauté internationale en faveur du développement durable dans les années à venir. Comme jamais auparavant, les aspects liés à la durabilité du développement sont considérés comme des priorités aux niveaux local, national, régional et international.

59. Le Programme 2030 comprend l'objectif de développement durable 17, intitulé « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser ». Au titre de cet objectif, il est prévu de renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, en l'associant à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays à atteindre les objectifs de développement durable. Dans le cadre du Programme 2030, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats favorise la participation des chefs de file du secteur privé, de la société civile et des organisations philanthropiques aux travaux du système des Nations Unies, par

l'intermédiaire de services consultatifs relatifs aux partenariats et de l'organisation de manifestations visant à promouvoir le dialogue intersectoriel, d'activités de sensibilisation et de la stimulation de nouvelles initiatives de partenariat.

60. En 2016, un large éventail d'entreprises, de fondations et d'organisations de la société civile a approché le Bureau des Nations Unies pour les partenariats pour étudier les possibilités de coopération avec l'ONU. La plupart des demandes concernaient des moyens particuliers d'identifier des partenaires dans le système des Nations Unies et d'entamer le dialogue avec eux afin de collaborer à la réalisation des objectifs de développement durable et d'en savoir plus sur les possibilités de partenariat relatif au Programme 2030.

61. Quelques grands projets et initiatives de partenariat sont recensés ci-après.

Édition 2016 du Sommet des investisseurs sur les risques climatiques

62. Le 27 janvier 2016, Ceres, la Fondation pour les Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont convoqué conjointement l'édition 2016 du Sommet des investisseurs sur les risques climatiques au Siège de l'ONU. Organisé tous les deux ans à l'ONU depuis 2003, le Sommet est un important forum permettant aux investisseurs institutionnels d'examiner les incidences des changements climatiques sur les marchés de capitaux et leurs portefeuilles.

63. Le Sommet a réuni des investisseurs et des dirigeants du milieu des affaires qui ont échangé des vues sur les incidences considérables de l'Accord de Paris. Le thème central était l'étude des meilleurs moyens d'accélérer la transition vers l'énergie propre et de lutter efficacement contre les effets des changements climatiques. Parmi les sujets abordés à l'occasion du Sommet, on citera les possibilités de multiplier les investissements dans l'énergie propre dans les pays développés et en développement et les moyens d'atténuer les risques présentés par les actifs carbone.

Forum 2016 de la Journée internationale de la femme

64. En consultation avec ONU-Femmes, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et le Corporate Citizenship Center de la Fondation de la Chambre de Commerce des États-Unis ont conjointement organisé le Forum de la Journée internationale de la femme, intitulé « Affaires et inclusion : la prospérité mondiale à travers l'autonomisation des femmes et des filles ». Cette manifestation annuelle s'est tenue le 7 mars 2016 au Siège de l'ONU, avant la soixantième session de la Commission de la condition de la femme. Le Forum a réuni plus de 400 dirigeants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'institutions multilatérales afin d'étudier les différentes pratiques visant à autonomiser les filles et les femmes dans les affaires. L'accent a été mis sur le rôle des entreprises dans la promotion de l'objectif de développement durable n° 5 concernant l'égalité entre les sexes.

Sommet 2016 d'ID2020

65. Le Sommet a été conjointement tenu, le 20 mai 2016 au Siège de l'ONU, par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et ID2020, une initiative mondiale à but non lucratif lancée aux fins de la cible 16.9 des objectifs de développement durable, à savoir « D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ». Il avait pour thème principal : « Exploiter l'identité numérique dans l'intérêt de la communauté mondiale ». Dans le contexte du Programme 2030, le Sommet a permis la tenue d'un débat ciblé sur la nécessité de permettre aux personnes frappées d'exclusion politique, sociale et économique

d'obtenir une identité juridique. Il a réuni des dirigeants et des représentants du secteur privé, des pouvoirs publics, d'organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que des spécialistes de l'analyse des politiques et des meneurs d'opinion, afin de renforcer les partenariats intersectoriels visant à doter les membres de groupes vulnérables d'une identité juridique d'ici à 2030.

Édition 2016 de « Partnership Exchange »

66. À l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé conjointement la première manifestation « Partnership Exchange » de l'année 2016, qui s'est tenue le 18 juillet au Siège de l'ONU. Elle était axée sur un triple objectif : renforcer le partenariat mondial pour le développement durable; fournir une plateforme d'apprentissage au service des engagements pris dans le cadre de partenariat multipartite aux fins des objectifs de développement durable; partager des connaissances et des compétences à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. La manifestation a rassemblé près de 500 participants et intervenants de haut niveau, représentant des partenariats tels que le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants, l'Initiative mondiale pour la santé et la mobilité des enfants, le Partenariat mondial sur les déchets marins et l'Initiative pour la résilience des petits États insulaires. Parmi les participants, figuraient des représentants de partenariats multipartites, de gouvernements, de l'ONU et de grands groupes, ainsi que d'autres parties prenantes.

Le Mémorial permanent aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

67. Le Mémorial permanent, baptisé *L'Arche du retour*, a été inauguré le 25 mars 2015. Érigé dans le hall des visiteurs au Siège de l'ONU à New York, le Mémorial permanent invite les visiteurs à se pencher sur les conséquences de la traite des esclaves et à lutter contre le racisme et les préjugés qui prévalent aujourd'hui. En 2016, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a continué de soutenir le Mémorial permanent et d'administrer le compte du fonds d'affectation spéciale. Conformément à l'accord conclu avec le Comité du Mémorial permanent, le Bureau a publié le rapport y relatif du Secrétaire général (A/71/170).

IV. Conclusions

68. **La contribution philanthropique historique de M. Turner, par l'entremise de la Fondation pour les Nations Unies et du FNUPI, a permis d'accroître considérablement les ressources et le nombre de partenariats multipartites à l'appui des causes défendues par l'ONU.**

69. **Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie existe maintenant depuis 12 ans et s'est révélé être une initiative extrêmement novatrice et efficace. En se concentrant sur la « demande » par les subventions qu'il accorde aux organisations locales de la société civile, il est devenu un complément de l'action des nombreux organismes des Nations Unies, qui se concentrent sur « l'offre » des institutions démocratiques.**

70. **Les opérations du FNUPI et du Fonds des Nations Unies pour la démocratie représentent toujours l'essentiel des activités du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Celui-ci continue d'organiser des manifestations pour sensibiliser davantage le public aux objectifs de**

développement durable, mobiliser des moyens d'action en faveur de leur mise en œuvre et fournir des services consultatifs à un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé qui partagent leur adhésion au Programme 2030.

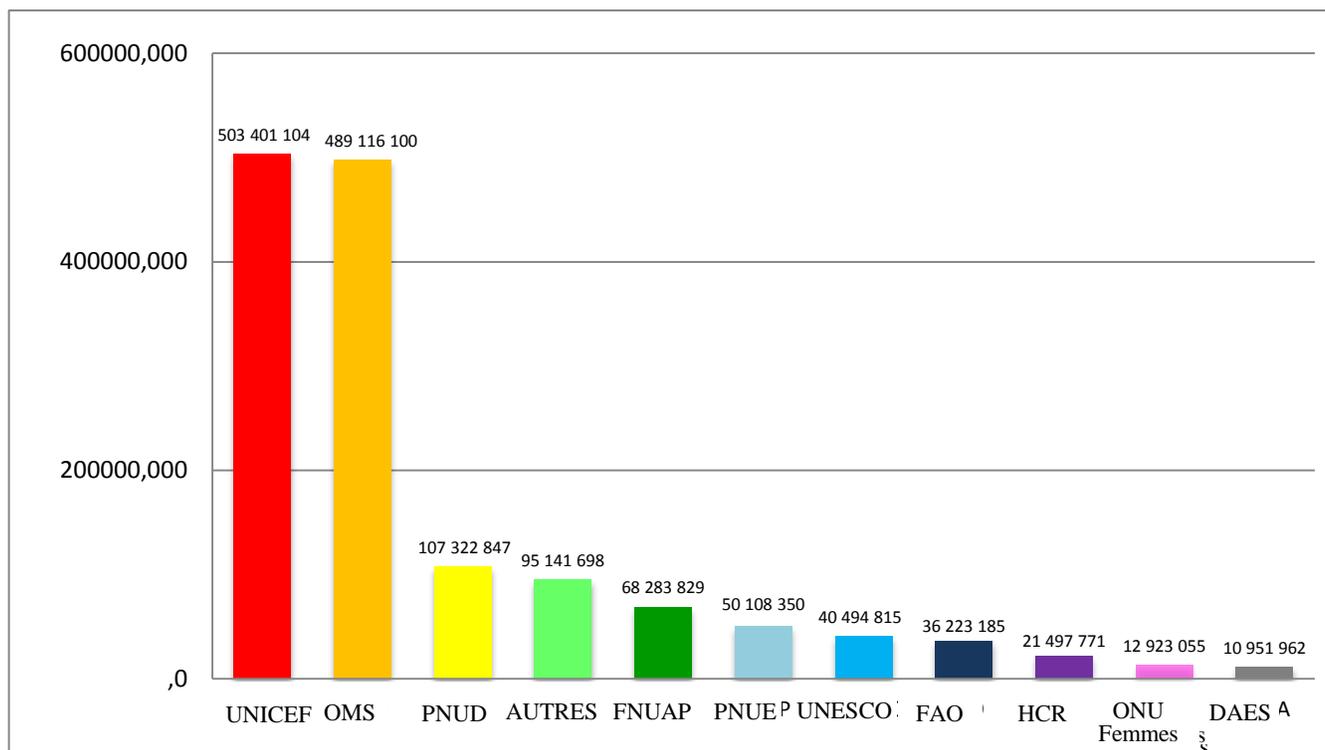
Annexe I

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets

A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies en 1998 à 2016, par partenaire d'exécution

(1 435 464 714 dollars É.-U.)

(En dollars des États-Unis)

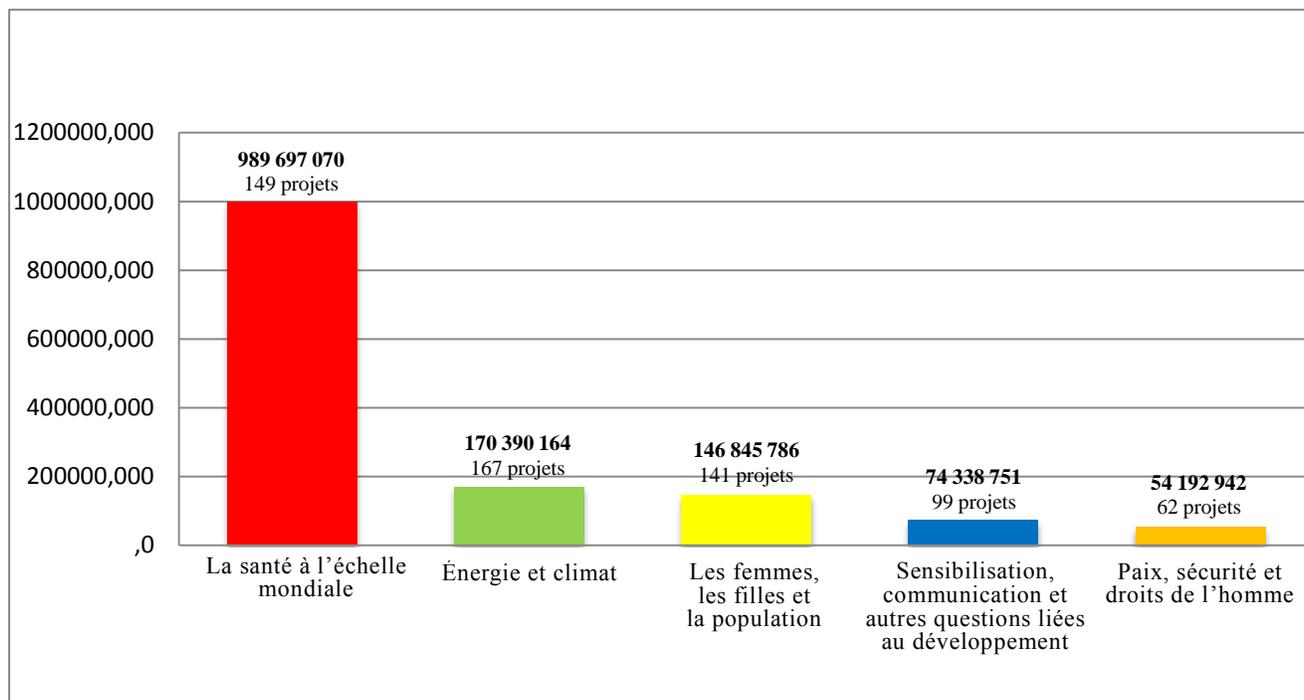


Abréviations : DAES, Département des affaires économiques et sociales; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; OMS, Organisation mondiale de la Santé; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2016

(1 435 464 714 dollars É.-U.)

(En dollars des États-Unis)



Annexe II

**Projets approuvés par la Fondation des Nations Unies
en 2016 et au cours des années précédentes, ventilés
par domaine d'activité**

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine d'activité</i>	<i>1988-2015</i>		<i>2016</i>		<i>1998-2016</i>	
	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montant alloué</i>
La santé à l'échelle mondiale	143	966 833 216	6	22 863 854	149	989 697 070
Énergie et climat	166	169 890 164	1	500 000	167	170 390 164
Les femmes, les filles et la population	134	144 975 786	7	1 870 000	141	146 845 786
Paix, sécurité et droits de l'homme	62	54 192 943			62	54 192 943
Sensibilisation, communication et autres questions liées au développement	87	71 073 332	12	3 265 419	99	74 338 751
Total	592	1 406 965 441	26	28 499 273	618	1 435 464 714

Annexe III

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenaires internationaux en 2016

M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général (Président)

M. Oh Joon, Président du Conseil économique et social (jusqu'au 27 juillet 2016)

M. Frederick Musiiwa Makamure Shava, Président du Conseil économique et social (depuis le 28 juillet 2016)

M. Andrej Logar, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (jusqu'au 12 septembre 2016)

M. Dian Triansyah Djani, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (depuis le 13 septembre 2016)

M. Yukio Takasu, Secrétaire général adjoint à la gestion

M. Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

M^{me} Susan M. Davis, ancienne Présidente et Directrice générale de BRAC USA

M. Luis A. Ubiñas, Président du Conseil d'administration de la Fondation panaméricaine de développement

M. Bruce Usher, Directeur de faculté, Social Enterprise Program, Columbia Business School

M^{me} Ann de la Roche (membre de droit), Administratrice chargée du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Annexe IV

Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 27 mars 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Algérie	100 000
Allemagne	20 006 910
Argentine	30 000
Australie	9 212 424
Bulgarie	10 000
Canada	754 935
Chili	380 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	5 043 311
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	60 076 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	31 912 543
Iraq	5 000
Irlande	658 724
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 180 000
Lettonie	15 000
Libye	15 000
Lituanie	49 332
Madagascar	5 000
Malte	11 347
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	34 500
Pérou	90 849
Pologne	710 664
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 100 000
Roumanie	472 860
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	683 653

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Sénégal	100 000
Slovaquie	16,773
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	20 397 686
Tchéquie	205 602
Turquie	280 000
Autres	2 230
Total	181 113 639

Annexe V

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2016

États Membres

Algérie
Allemagne
Australie
Barbade
Colombie
États-Unis d'Amérique
Inde
Japon
Nigéria
Pologne
Slovaquie
Sri Lanka
Suède

Organisations non gouvernementales

International Center for Not-for-Profit Law
TECHO

Particuliers

M^{me} Aracelly Santana
M^{me} Marjorie Tiven
M. Jeffrey Wright
